



SwissRespect  
[www.swissrespect.ch](http://www.swissrespect.ch)

## Communiqué de presse du 18 octobre 2012 ([PDF](#))

Le Tribunal de Première Instance de Genève vient de rendre une ordonnance (reçue par SwissRespect le 17 octobre 2012) décidant d'écartier la requête en constatation de l'illicéité de la communication de données d'employés de banques au Department of Justice Américain.

Le Tribunal considère que SwissRespect n'aurait pas « acquis une reconnaissance et une représentativité certaines et aisément constatables dans son champ d'activité de défense des acteurs de la place financière suisse ». Par conséquent, le Tribunal dénie à SwissRespect le droit d'agir judiciairement pour défendre ses buts et ses membres, en particulier les nombreux employés, exemployés et mandataires externes dont les données ont été communiquées par cinq banques suisses au Department of Justice américain, sans en être informés au préalable et sans pouvoir s'y opposer.

SwissRespect est certes une association qui a été créée récemment (mai 2012). Mais elle est devenue, en quelques mois seulement, une référence qui est souvent sollicitée, notamment par les médias, pour donner son avis. Les actions menées sont cohérentes et concrètes. Elles portent non seulement sur la défense des employés de banques injustement trahis, mais aussi sur des thèmes centraux, tels que ceux liés à la fiscalité en profonde mutation, à la souveraineté, à la sécurité du droit, à la protection de la sphère privée et à l'égalité de traitement.

Les adhésions à SwissRespect se multiplient. A la date de l'action civile, plus de 30% de ses membres étaient directement touchés par la communication de leurs données aux USA. Leur avenir professionnel est ainsi gravement compromis. Pour la plupart – et bien légitimement – ils n'osent pas agir à visage découvert, mais sont ulcérés par la trahison qu'ils doivent subir.

SwissRespect n'entend pas les abandonner à leur triste sort et continuera à faire tout son possible pour que leurs intérêts puissent être défendus et sauvegardés. Ainsi, SwissRespect [consulte actuellement ses membres](#), afin de décider si un recours est dans l'intérêt de notre association. (voir le site [www.swissrespect.ch](http://www.swissrespect.ch)) SwissRespect est et continuera d'être une référence crédible et représentative de tous les citoyens Suisses qui, de droite, de gauche ou du centre, se battent pour que notre droit et nos emplois soient respectés.